

portefeuille en héritage à sir Allan, Ogle. R. Gowan doit renoncer à ses espérances ; Dans tous les cas il ne sera pas ministre sous lui, c'est sûr. L'entrevue de sir Allan McNab et de M. Cayley a roulé sur la politique actuelle. Tout en donnant crédit à M. Draper pour ses ruses et son astuce, sir Allan a témoigné, dit encore le rumeur, son profond dégoût pour un système de déceptions et de perversités politiques propres à jeter du discrédit sur le gouvernement de sa majesté. Sir Allan n'aura rien à faire avec l'état de choses actuel, le cabinet Draper l'a assez maltraité dans l'affaire de l'adjudication générale ; nous croyons qu'il s'en vengera d'une manière ou d'une autre. Sir Allan est retourné dans ses foyers à Hamilton et M. Cayley a trouvé en arrivant à Montréal, son ministre M. Draper, soucieux et de mauvaise humeur. Quand verrons nous la fin de tous ses tripotages ?

AU VOLEUR ! AU VOLEUR !— Montréal va devenir une ville fameuse entre toutes les villes. A part son climat, ses mœurs, la beauté de sa situation et de ses environs, elle aura bientôt pour attirer l'attention de poétiques légendes, de terribles histoires de voleurs et de brigands à faire envie à toutes les villes de l'Italie, le pays classique du brigand et du voleur de grands chemins. A l'avenir nous n'aurons pas besoin d'aller à l'étranger chercher des histoires pour amuser nos enfants. Nous les trouverons toutes dans nos propres souvenirs, et les *quarante voleurs* au lieu d'être des êtres fabuleux, inventés pour défrayer les longues heures des soirées d'hiver, seront des hommes comme nous que vous aurez vus, rencontrés, et qui auront fait leurs exploits dans les environs. Les touristes amateurs des aventures, en voyageant en Canada, seront certains de rencontrer du neuf et de l'imprévu, et quelques grands artistes piqués de curiosité et par l'intérêt de nos récits viendront peut-être au pays chercher quelque sujet d'études pour un autre opéra dans le genre de *Fra-Diavolo*.

Badinage à part, il n'y a plus aucun doute que nous ayons aux environs de Montréal et qui soit peut-être dans la ville même, une bande de voleurs, de brigands et d'assassins. Les cinq ou six vols de grand chemin commis durant le dernier mois en sont une preuve. Si ces messieurs sont des novices, nous avouons qu'ils ont des dispositions et une aptitude remarquables pour leur art. L'audace, l'effronterie, la cruauté froide et calme déjà déployées par eux indiqueraient plutôt qu'ils ont fait un long apprentissage. Nous saurons cela plus tard. Ont-ils une caverne, un lieu de retraite dans la montagne ou dans quelque forêt voisine ? C'est ce que nous ne savons pas. Mais ce qui est à peu près constaté, c'est l'existence de la bande, et que ce sont ses membres, qui ont fait les vols déjà rapportés dans les journaux.

Samedi soir toute la ville fut mise en émoi, par la nouvelle que deux de ces fameux voleurs de grands chemins, venaient d'être arrêtés et logés en prison. Ces brigands non content d'arrêter et de dévaliser les gens la nuit, poussés par l'impunité qu'avaient rencontrés leurs premières actes, s'étaient déterminés à essayer un vol en plein jour. Un M. W. Grafton s'en retournait chez lui Samedi vers cinq heures, conduit par un charretier. Arrivé au détour de la rue Sherbrooke, sur le chemin qui conduit à la Côte des Neiges, au Nord de la Ferme des Prêtres, deux hommes armés de pistolets se présentent, arrêtent la voiture, et prennent à M. Grafton \$50 qu'il avait sur lui. Ils avaient à peine commis le vol que le charretier voyant venir au loin deux personnes l'une à cheval et l'autre en voiture, se mit à crier, au voleur ! au voleur ! M. le Sheriff Coffin qui était à cheval et M. le Juge Day en voiture approchaient. M. Coffin remarqua alors les deux voleurs se sauvant à toutes jambes. Il les poursuivit, les somma de se rendre prisonniers, et voulut les renverser dans la neige en poussant son cheval sur eux afin de les désarmer. L'un de ces misérables exaspéré tira son pistolet sur M. Coffin. La balle traversa ses habits, au côté droit, et quelques papiers qu'il avait dans sa poche de veste ; l'autre pistolet lui fut également présenté, mais le coup ne partit pas. M. Coffin les harcelait toujours en poussant son cheval sur eux. Un des voleurs se mit à le frapper avec la poignée de son arme, afin de le renverser de son cheval, mais durant le temps écoulé dans cette lutte, il arrivait du monde, des ouvriers maçons sortaient bientôt d'une maison voisine et enfin on put saisir les deux brigands et les amener à la ville. Conduits à la Station de l'Ouest dans la Rue Bonaventure, ils furent livrés à la police, qui les transféra de suite à la prison.

La conduite de M. Coffin est digne des plus grands éloges. Pour arrêter ces voleurs, il a exposé sa vie et a fait preuve d'un courage et d'une intrépidité admirables. Le charretier s'est également bien conduit, car il aidait M. Coffin autant qu'il pouvait. Les voleurs sont deux hommes de six pieds, fortement constitués, assez bien vêtus et dit-on, d'origine irlandaise ; celui qui a tiré son pistolet sur M. Coffin a donné son nom James Dwyer et l'autre Michael Monagh, l'argent n'a pas été trouvé sur eux. Ils l'auront jeté dans la neige durant la lutte. Il est probable qu'avec ces deux-là on parviendra à découvrir les autres.

La Gazette du Canada de samedi dernier contient une proclamation offrant £100 de récompense pour l'arrestation de ceux qui ont commis le vol et arrêté la Diligence sur le chemin de Lachine le 29 mars dernier, et encore £100 pour l'arrestation de ceux qui ont commis le vol, sur la traversée de Laprairie, au détriment de MM. Barrett et Desmarieau. On offre également le pardon à aucun complice, qui donnera les informations requises.

UN ENIGME.— Il paraît que dans le recensement du Bas-Canada fait en 1844, le nombre des hommes mariés est de 113,034, et le nombre de femmes mariées de 116,678. Il y a donc un excédant de 3,644 femmes mariées !

VOLTEURS DE MONTRÉAL.— Nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a autorisé la formation d'un corps sous le nom de *Volteurs de Montréal*, composé de volontaires des 7e, 8e, 9e, et 10e bataillons de Montréal. Il nous semble qu'on aurait dû reconstruire l'ancien corps des *Volteurs canadiens*, s'il avait été rendu hommage à la valeur et aux services des braves de 1812. Nous croyons que lord Elgin permettrait de changer le nom du corps, si on le lui demandait.

MEURTRE HORRIBLE.— Le *Galt Advertiser* nous donne les détails d'un meurtre commis dans le township de Guelph. Des familles irlandaises avaient de vieilles haines les unes contre les autres, surtout les Oliver et les Conghlin. Le 22 mars entre 4 à 5 heures du soir Charles Conghlin voyant passer Richard Oliver seul en sleigh, courut après lui, et le perça avec un couteau ou poignard de 6 à 8 pouces de long. Le coup frappa au cœur et la mort suivit aussitôt.

PROVINCES D'EN BAS.— Le Parlement de la Nouvelle-Ecosse vient de passer son tarif. C'est le premier acte des colonies d'après la loi Impériale autorisant le rappel des droits différentiels. Les sessions parlementaires de la Nouvelle-Ecosse et du nouveau Brunswick achèvent. Les provinces d'en bas semblent disposées à permettre le commerce libre entre toutes les provinces anglaises. On parle d'établir de meilleurs moyens de communications par eau et par terre. Le comité du Nouveau-Brunswick chargé de rapporter sur le Télégraphe Electrique, recommande £2,500 pour aider son établissement.

LA TEMPÉRATURE.— Enfin le printemps nous sourit un peu. Dimanche et Lundi nous avons eu du dégel, la ville est inondée. Le thermomètre pendant les derniers deux à trois jours a été à 27° à 8 heures A. M. Hier à 3 heures P. M. il est monté à 48°.

UNE AFFAIRE D'AMOUR ET UN DUEL.— La ville d'Hamilton a été mise en émoi il y a quelques jours par la disparition subite de deux jeunes gens appartenant à de respectables familles de l'endroit. Ces deux jeunes messieurs, portant noms Hogan et Burrage, épris de la même jeune fille, résolurent de se battre pour l'obtenir. Ils se rendirent à Buffalo, et là échangèrent quelques coups de pistolets, mais sans se blesser le moins du monde. La presse du Haut-Canada a condamné la folie de ces prétendus chevaliers, qui de retour à Hamilton ont trouvé toutes les belles de cette ville se moquant de leur ridicule affaire.

On lit dans le *Canadien* de vendredi **"NÉCHROLOGIE."**— L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes vient de faire une perte qui sera vivement regrettée par tous les amis de l'éducation en cette ville, et particulièrement par les élèves de cette admirable institution. Hier matin est décédé Frère Amulwin, né en Savoie en 1819, entré en religion le 2 juillet 1838, et arrivé en Canada depuis 1843.

CORRESPONDANCES.

F. B. écr., M. P. P. St. Hyacinthe, reçue remise.
P. P. écr. Boucherville, reçue remise.
Hon. J. C. Berthier, reçue remise.

Etats-Unis.

Nous n'avons aucune nouvelle certaine du siège de la guerre ; les détails des trois fameuses batailles sont contradictoires. Il n'y a pourtant plus de doute qu'elles ont eu lieu, et que les Américains sont les vainqueurs.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Montréal, 1er avril 1847.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général faire les nominations suivantes, savoir :
Thomas Edmond Campbell, écuyer, secrétaire civil dans et pour la province du Canada, en la place de James M. Higginson, écuyer, qui a résigné.

Extrait de l'Ordre Général du 31 mars 1847.

REGIMENT DE MONTRÉAL.

POUR ÊTRE MAJORS :
Te bal—Charles S. Rodier et Joseph Baby, écr.
POUR ÊTRE CAPITAINE :
Edouard L. Montzambert, André Oumette, Alfred LaRoche, Etienne Alexis Dubois, John Donaghy, et B. H. LeMoine, écuyer.
POUR ÊTRE LIEUTENANTS :
Pierre Delvechio, André Lamothe, Pierre Lamothe, La. Octave LeTouneux, John Dolisio, Charles M. DeLisle, Olivier Fréchet, Robert Lemoine J. Bte. Asselin et Jules Lamothe, gentilshommes.
POUR ÊTRE ENSEIGNES :
Trefflé Chier, Joseph Barsalou, Benj. D. DeLisle, Henri Dolisio, J. S. Beaudry, François Perreault et Erasme Mailhot, gentilshommes.
POUR ÊTRE CHIRURGIEN :
William Bolin, écuyer.
POUR ÊTRE MAJORS :
Se bal—Alexis Lafontaine et Jean D. Bernard.
POUR ÊTRE CAPITAINE :
L. Paschal Comte, Pierre Moreau, Augustin Cuivillier, Louis Boyer et Joseph Cuivillier, écuyer.
POUR ÊTRE LIEUTENANTS :
Etienne Parent, Charles D. Roy, Joseph A. Labadie, Patrice Lacombe, L. D. Lemoine, Gêneraux Pelletier, Hypolite Chier, Jean Bruneau, Charles J. Courso, Rouer Roy, et Pierre A. Weilbrenner, gentilshommes.
POUR ÊTRE ENSEIGNES :
J. W. A. D. Masson, Edouard Chs. Bourret, Alexandre Drolet, Adolphe Gravelle, Patrice Adhemar, et Michel Bourbonniere, gentilshommes.
POUR ÊTRE QUARTIER-MAÎTRE :
Lieutenant Etienne Parent.
POUR ÊTRE MAJORS :
Se bal—Olivier Berthelot et Joseph Guy, écuyers.
POUR ÊTRE CAPITAINE :
Antoine Dubord, Augustin DeLisle, Patrice Guy Charles P. Leprohon, et Louis Dechantal, écuyers.

Pour être Lieutenants : Thomas Amiot, Flavien Vallerand, Charles Terroux, F. T. J. St. Jean, Jos. U. Beaudry, P. C. Racine, Jos. Bello Ant. Dubord Latourelle, et Adolp. Montreuil, gentilshommes.

Pour être enseignes : Franc. X. Bois, Edouard Fournier, Janvier H. Terroux, L. A. H. Latour, Jean Ph. Leprohon, Léon Hurteau, et Sabin F. Têtu, gentilshommes.

Pour être quartier-Maître : lieutenant Thomas Amiot.

Pour être chirurgien : J. L. Leprohon, écuyers.

POUR ÊTRE MAJORS :
10e bal—Pierre Bibeau et P. L. LeTouneux, écuyers.

Pour être capitaines : Etienne Guy, Pierre Rotot, Franc. Trudeau, et Pierre J. Benard, écr.

Pour être lieutenants : Jos. Roi, Pierre Dufresne, J. Bte. Castonguay, J. Bte. Homier, Maurice Cuivillier, Jean Ph. Rotot, Jos. Chs. Rotot, Narc. Valois, et Am. Prévost, gentilshommes.

Pour être enseignes : Franc. Dossaint, Maur. Lafontaine, Edr. Demers, Euclide Roy, Edr. Leconte, Ls. Vadebonceur, et Alf. La Montagne, gentilshommes.

Pour être chirurgien : T. Bruneau, écuyer.

POUR ÊTRE MAJORS :
11e bal—A. Ferguson et Alexander M. DeLisle, écuyers.

Pour être Capitaines : John Crawford, Wm. Evans, Jos. Lanouette, Enst. Prud'homme, Senior, et Dominique St. Omer, écr.

Pour être Lieutenants : Rb. G. Greig, Jér. Descairie dit Gervais, P. Durand dit Desmarais, Chs Ed. Shiller, J. Blouk, et A. Desève, gentilshommes.

Pour être Enseignes : Jér. Urtubise, A. McFarland, F. Gougeon, T. Desève, et R. Evans, gentilshommes.

Pour être Adjudant : Lieutenant Charles Chiller.

Pour être Quartier-Maître : Francis Metzler, Gentilshommes.

Pour être Chapelain : Le Révérend Eustache Picard.

Bulletin Commercial.

Montréal, 6 avril, 1847.

ALCALIS.—Il n'y a eu aucune transaction durant la semaine écoulée ; Les prix quotés demeurent.

FLEUR.—Le marché est inactif ; point de ventes.

BLÉ.—Un lot de Blé Rouge du B. C. a changé de main à 6s. 9d. par 60 lbs et 6000 minots de Blé Blanc du H. C. à 7s. 4d. livrable en mai.

AVOINE.—Ventes assez considérables à 2s. 5d. à 2s. 6d. le minot, livrable en mai.

PROVISIONS.—sont aux prix quotés ; point de transactions.

FRET.—La fleur a été prise de ce port à 6s. 3d. par les nouveaux vaisseaux à Québec.

THOS. M. TAYLOR.

Agent de Change.

(Circular de M.M. McDougall & Glass.)

ETAT ANNUEL.

DES IMPORTATIONS EN CANADA PAR MER, DEPUIS 1838 à 1846, INCLUSIVEMENT.

1838.	1839.
Vaisseau, 1,091	Vaisseau, 1,147
Rum de E. I. 258,119 gallons	Rum de E. I. 258,119 gallons
et B. P. 682,738 "	et B. P. 682,738 "
Bois, Etr. 382,135 "	Bois, Etr. 382,135 "
Whiskey, 15,371 "	Whiskey, 15,371 "
Melasse, 20,377 "	Melasse, 20,377 "
Sucre blanc, 1,769,217 lbs.	Sucre blanc, 1,769,217 lbs.
Cassonade, 4,772,883 "	Cassonade, 4,772,883 "
Café, 43,138 "	Café, 43,138 "
Thé, 1,011,915 "	Thé, 1,011,915 "
Tabac, feuille, 8,755 "	Tabac, feuille, 8,755 "
Do en torq. 86,931 "	Do en torq. 86,931 "
Sci, 338,183 minot.	Sci, 338,183 minot.
Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.	Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.
Do de sans droit, £219,924 st.	Do de sans droit, £219,924 st.
1840.	1841.
Vaisseau, 1,432	Vaisseau, 1,459
Rum de E. I. 310,836 gallons	Rum de E. I. 310,836 gallons
et B. P. 69,021 "	et B. P. 69,021 "
Bois, Etr. 335,171 "	Bois, Etr. 335,171 "
Whiskey, 23,763 "	Whiskey, 23,763 "
Melasse, 118,319 "	Melasse, 118,319 "
Sucre blanc, 1,745,822 lbs.	Sucre blanc, 1,745,822 lbs.
Cassonade, 5,548,119 "	Cassonade, 5,548,119 "
Café, 71,211 "	Café, 71,211 "
Thé, 1,011,915 "	Thé, 1,011,915 "
Tabac, feuille, 175,322 "	Tabac, feuille, 175,322 "
Do en torq. 86,931 "	Do en torq. 86,931 "
Sci, 338,183 minot.	Sci, 338,183 minot.
Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.	Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.
Do de sans droit, £219,924 st.	Do de sans droit, £219,924 st.
1842.	1843.
Vaisseau, 1,091	Vaisseau, 1,147
Rum de E. I. 258,119 gallons	Rum de E. I. 258,119 gallons
et B. P. 682,738 "	et B. P. 682,738 "
Bois, Etr. 382,135 "	Bois, Etr. 382,135 "
Whiskey, 15,371 "	Whiskey, 15,371 "
Melasse, 20,377 "	Melasse, 20,377 "
Sucre blanc, 1,769,217 lbs.	Sucre blanc, 1,769,217 lbs.
Cassonade, 4,772,883 "	Cassonade, 4,772,883 "
Café, 43,138 "	Café, 43,138 "
Thé, 1,011,915 "	Thé, 1,011,915 "
Tabac, feuille, 8,755 "	Tabac, feuille, 8,755 "
Do en torq. 86,931 "	Do en torq. 86,931 "
Sci, 338,183 minot.	Sci, 338,183 minot.
Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.	Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.
Do de sans droit, £219,924 st.	Do de sans droit, £219,924 st.
1844.	1845.
Vaisseau, 1,432	Vaisseau, 1,459
Rum de E. I. 310,836 gallons	Rum de E. I. 310,836 gallons
et B. P. 69,021 "	et B. P. 69,021 "
Bois, Etr. 335,171 "	Bois, Etr. 335,171 "
Whiskey, 23,763 "	Whiskey, 23,763 "
Melasse, 118,319 "	Melasse, 118,319 "
Sucre blanc, 1,745,822 lbs.	Sucre blanc, 1,745,822 lbs.
Cassonade, 5,548,119 "	Cassonade, 5,548,119 "
Café, 71,211 "	Café, 71,211 "
Thé, 1,011,915 "	Thé, 1,011,915 "
Tabac, feuille, 175,322 "	Tabac, feuille, 175,322 "
Do en torq. 86,931 "	Do en torq. 86,931 "
Sci, 338,183 minot.	Sci, 338,183 minot.
Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.	Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.
Do de sans droit, £219,924 st.	Do de sans droit, £219,924 st.
1846.	1847.
Vaisseau, 1,699	Vaisseau, 1,699
Rum de E. I. 310,836 gallons	Rum de E. I. 310,836 gallons
et B. P. 69,021 "	et B. P. 69,021 "
Bois, Etr. 335,171 "	Bois, Etr. 335,171 "
Whiskey, 23,763 "	Whiskey, 23,763 "
Melasse, 118,319 "	Melasse, 118,319 "
Sucre blanc, 1,745,822 lbs.	Sucre blanc, 1,745,822 lbs.
Cassonade, 5,548,119 "	Cassonade, 5,548,119 "
Café, 71,211 "	Café, 71,211 "
Thé, 1,011,915 "	Thé, 1,011,915 "
Tabac, feuille, 175,322 "	Tabac, feuille, 175,322 "
Do en torq. 86,931 "	Do en torq. 86,931 "
Sci, 338,183 minot.	Sci, 338,183 minot.
Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.	Valeur des marchandises payant droit, £1,762,183 st.
Do de sans droit, £219,924 st.	Do de sans droit, £219,924 st.

EXPORTATIONS

DES BOIS DU CANADA, PAR MER, DANS LES ANNÉES 1845-46.

1845.	1846.
Pin blanc, 14,326,320 pieds.	15,828,850
Pin rouge, 5,205,040 do	5,182,320
Chêne, 1,744,680 do	1,397,440
Orme, 1,793,330 do	1,423,930
Frêne, 183,900 do	207,030
Morlaier, 147,830 do	183,360
Douglas, standard, M. 273	3,122
Do à barriques, M. 203	652
Do à quarts, 2,091,260 pcs, std 3,002,015	527,259
Madriers de Pin, 336,307 do	371,489
Do de Frêne, 77,489 pieds	5,007 cordes.
Epinettes, 5,007 cordes.	

Dans notre prochain No. nous donnerons le tableau des Exportations du Canada, pour l'étranger, depuis 1833 à 1846. Ainsi qu'un tableau comparatif du prix des Ventes, pendant les années 1843-44-45-46.

Prix des Marches,

Montréal, 6 Avril, 1847.

PROVISIONS.	s. d.	s. d.
POTASSE, par quintal,	27	6 28 0
PERLASSÉ,	27	0 27 6
FLEURS, superfine du Canada, par quarts 196 lbs.	35	0 36 0
do fine,	33	0 34 0
do middlings,	0	0 0 0
do pollards,	0	0 0 0
Blé d'Inde,	0	0 0 0
d'Avoine, quarts 224	31	0 35 0
BOEUF, Prime Meat, par quarts de 200 lbs.	60	0 0 0
Prime,	50	0 0 0
Prime Meat pr. tierces, 304 lbs.	0	0 0 0
LARD, Meat, par quarts 200 lbs.	95	0 0 0
Prime Meat,	75	0 0 0
Prime,	65	0 0 0
Cargo,	0	0 0 0
FROMAGE AMÉRICAIN, par 100 lbs.	40	0 50 0

Naisances.

A Berthier, le 30 mars, la dame de D. M. Armstrong, Ecuyer, M. P. P., a mis au monde une fille.
Au même lieu, le 31, la dame de Flavien Lavallée, écuyer, a mis au monde une fille.
A Kingston, le 26, Mme. W. H. LeMoine une fille.

Décès.

En cette ville, le 1 avril, après une longue maladie, M. Louis Boudreau, ancien navigateur, fils de feu le Capitaine Boudreau de Deschambault, âgé de 66 ans.
En cette ville, le 2, Alexander Fisher, écr., de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson âgé de 61 ans.
A Yamachiche, le 1r courant, à l'âge de 17 ans, dame Jane Grant, fille de Richard Grant, Ecuyer, de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson, épouse de M. James Loran, marchand du lieu. Cette jeune dame décédée après dix mois de mariage, laisse un époux inconsolable et de nombreux parents et amis pour déplorer sa perte.

AVIS.

Maison d'Industrie.

Une Assemblée Publique des habitants de Montréal tenue le 16, il a été Résolu, "Qu'un Comité composé d'un membre laïque de chaque congrégation Protestante et Juive de la Cité, et un nombre égal de membres laïcs Catholiques Romains, soit formé pour faire les arrangements convenables pour l'établissement de la dite Maison d'Industrie."
Des personnes ayant été choisies, en conformité à la dite résolutions pour former le dit comité, le contraire, en conséquence, une ASSEMBLÉE des dits MEMBRES, qui se tiendra à l'Hôtel de VILLE, JEUDI, HUIT, AVRIL courant à TROIS heures P. M., aux fins d'organiser le dit Comité et d'adopter d'autres mesures en conséquence.

JOHN E. MILLS,

Maire, Président de l'Assemblée Publique.

6 avril 1847.

I. O. O. F.

LES membres de la Queen's Lodge No. 2, sont par les présentes avertis et notifiés que MERCREDI soir le 7 du courant des affaires de la plus haute importance pour la loge, seront amenées devant elle ; et il est bien désirable que le plus grand nombre des membres possible assiste, s'ils peuvent le faire commodément.
Par ordre du N. G.

H. DICKINSON.

6 avril, 1847.

AUX CAPITALISTES.

Le Soussigné désirent disposer de BONS de la CORPORATION, au montant de douze mille louis courant, portant intérêt à SIX POUR CENT, par année, payable semi-annuellement, en présentant les coupons au Bureau de l'Aqueduc. Ces bons ayant été pris en paiement de l'achat de l'Aqueduc, ils diffèrent des bons émis ordinairement par ce corps, l'achat ayant été fait en vertu d'un Acte Spécial du Parlement, qui y pourvoit.
"Et il est par les présentes strictement défendu et enjoint d'appliquer aucun surplus du revenu provenant de l'Aqueduc, à aucune autre fin quelconque, et hypothéquant l'Aqueduc jusqu'au paiement des BONS." Le Soussigné se trouvant engagé dans des affaires considérables, il désirent disposer de cette partie de ses biens, lui-même et sa famille, étant actionnaires dans cet établissement pour un montant considérable. Pour les Capitalistes qui ne sont pas engagés dans les affaires, ce serait un placement sûr.

S'adresser à M. J. HAYS,

Bureau de l'Aqueduc,

No 28, rue Notre-Dame.

2 avril 1847.

Cours de Médecine à Québec.

Le DOCTEUR FAINGHAUD ouvrira son Cours sur la MÉDECINE et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain.—30 mars.

BANQUE DU PEUPLE